

**Devenir Acteur de la sécurité civile
Devenir Sapeur-Pompier Volontaire**



En France, près de 80% des sapeurs-pompiers sont volontaires. Sans leur engagement quotidien, le modèle de secours Français ne pourrait subsister.

Le centre d'incendie et de secours de Trélon est basé sur ce modèle. Il est composé uniquement de sapeurs-pompiers volontaires. IL est géré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord.

Préserver la capacité et la qualité de notre service fait partie de nos projets. Nous ne sommes ni professionnels, ni bénévoles. Chacune de nos prestations donne droit à une indemnisation à la hauteur d'une valeur financière définie par l'autorité de gestion.

Devenir Sapeur-Pompier à Trélon, c'est l'assurance de pouvoir bénéficier d'une attention et d'une reconnaissance particulière à chaque étape de votre carrière. Nous sommes tous issus de milieux familiaux, sociaux et professionnels différents. (Infirmière, éducateur, technicien, mécanicien, agent de sécurité, ..., sans emploi, étudiant(e), ...)

Tous les personnels du Centre d'Incendie et de Secours sont bienveillants à la qualité du service. Chacun dans ses fonctions saura apporter les bons gestes ou les bons conseils pour que demain vous soyez au cœur de la relève.

Bénéficier d'une formation dispensée dans un Centre de Formation Départemental, accompagné individuellement par un staff de formateurs diplômés et attentifs, vous permettra de faire face aux missions de secours dans lesquelles vous serez engagés dans notre centre de secours.

Nous recrutons, Prenez rendez-vous au 06-72-94-79-93 ou sur www.sdis59.fr -rubrique **LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**